

titution, et obliger injustement la classe des travailleurs à en supporter les frais.

M. MULOCK : Quel montant le ministre de la milice a-t-il l'intention de retrancher sur le salaire du général Cameron lorsque le gouvernement lui fournira une maison ?

Sir ADOLPHE CARON : Je n'ai pas l'intention de rien retrancher.

M. MULOCK : Il y a \$800 pour une maison. Cela est quelque chose, n'est-ce pas ?

Sir ADOLPHE CARON : C'est exactement ce que nous avons payé pour loyer au colonel Hewitt, au colonel Oliver et à tout autre occupant la même position. Quant au loyer du colonel Hewitt nous avons capitalisé la somme. La propriété que nous avons achetée pour \$12,500 avait coûté \$20,000 au Dr Horsey. Je connais peu de choses dans la valeur de la propriété à Kingston, mais j'ai vu cette propriété lors de ma visite, et c'est une des plus belles que j'aie vues. Quand le gouvernement trouvera à propos de construire une résidence sur le *Royal Military Ground* pour le commandant de ce collège, il pourra sans la moindre difficulté revendre cette propriété au prix qu'il l'a payée. D'après les renseignements que j'ai reçus de personnes de Kingston, je crois qu'on pourrait la revendre demain même sans embarras. L'achat de cette propriété a été une excellente affaire et je ne crois pas qu'il ait augmenté les dépenses du pays. Naturellement le crédit de \$300 est retranché.

M. MULOCK : C'est tout ce que je voulais savoir.

M. MITCHELL : Le ministre dit-il que les dépenses n'ont pas augmenté.

Sir ADOLPHE CARON : Lorsque cette question a été discutée l'honorable député était absent.

M. MITCHELL : Je suis présent en ce moment.

Sir ADOLPHE CARON : Je m'en aperçois; quand l'honorable député est ici, tout le monde en a connaissance. Mais il était absent lorsque j'ai expliqué que les dépenses du collège Militaire Royal n'avaient pas augmenté; qu'on avait seulement cru qu'il valait mieux placer l'argent payé par les cadets pour leur éducation dans le collège au crédit du collège même au lieu de l'entrer dans les livres comme précédemment. Nous avons considéré que ce changement indiquerait au parlement et au pays le chiffre exact des dépenses. Je puis dire à l'honorable député que j'ai suivi les bons conseils qu'il donne quelquefois au parlement, en m'efforçant de réduire les dépenses du collège militaire royal. J'ai aussi augmenté de \$100 par année la solde qu'ont à payer les cadets. On n'a pas fait payer cette somme cette année, mais tous les nouveaux cadets qui entreront au collège militaire royal devront désormais payer \$200 au lieu de \$100 comme auparavant. J'espère qu'avant que ce gouvernement ne se retire, nous aurons pu faire du collège militaire royal une institution capable de se supporter par elle-même. Je conçois difficilement que l'honorable député demande l'abolition du collège militaire royal. Les résultats de ce collège ont été jusqu'ici.—

M. MITCHELL : Nous ne pouvons voir que ce collège ait fait beaucoup de bien au pays.

Sir ADOLPHE P. CARON : Je ne suis pas de la même opinion que l'honorable député. D'après lui ce sont les fils des gens riches qui fréquentent ce collège; quelques-uns des cadets les plus éminents de cette institution sont fils de cultivateurs d'Ontario et ils se sont distingués non seulement en Canada, mais aussi à l'étranger. M. Perry, qui est maintenant dans la police à cheval, et M. Mackay, de Montréal, et plusieurs autres dont je pourrais mentionner les noms, ont des pères pauvres, non pas pauvres comme le ministre de la milice et ceux de la classe dite supérieure, mais fils d'artisans et de cultivateurs qui font vivre leurs familles par leur travail quotidien; le collège militaire royal leur a fourni

les moyens d'assurer à leurs fils une position qu'ils n'auraient jamais pu avoir autrement.

M. MITCHELL : Aux dépens du public.

M. MULOCK : Dois-je comprendre que les \$800 par année accordées au commandant lui tenaient lieu d'une maison ?

Sir ADOLPHE CARON : Oui.

M. MULOCK : Ce crédit de \$800 sera-t-il retranché à l'avenir ?

Sir ADOLPHE CARON : Oui.

M. MULOCK : Il me semble qu'acheter une maison de \$20,000 pour une personne qui a un revenu de \$3,200 par année, c'est une erreur, même si on l'achète à bonne composition.

Pour aider à payer les frais de la réunion de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences \$2,000

M. FOSTER : Cette association a une grande importance. Ses membres habitent dans les États-Unis et en Canada. Elle se réunit cette année à Toronto. Le gouvernement d'Ontario a voté pour cette réunion une somme considérable à laquelle nous avons cru devoir joindre ce montant.

M. MITCHELL : Je m'oppose à ce crédit. Lorsque cette association ou une autre semblable, s'est réunie à Montréal il y a trois ans, les habitants de cette ville ne sont pas venus demander au parlement de payer une partie des frais de réception.

M. FOSTER : C'est l'Association Anglaise des sciences qui est allée à Montréal.

M. MITCHELL : Je crois comprendre que c'était la même Association ou une autre semblable. On n'est pas venu alors demander de l'argent au parlement. Je crois que c'est mal de consacrer l'argent que le peuple gagne avec tant de peine à des choses auxquelles on n'avait jamais eu l'intention de le consacrer. Ce que nous accordons à une ville il faudra l'accorder à une autre ville. Si on accorde de l'argent à Toronto l'année prochaine, lorsque cette association ira à Montréal ou à Québec, ces villes se serviront de ce précédent et en demanderont à leur tour. Il me semble que cette ville si riche de Toronto, qui se vante tant de son expansion, de ses nouveaux édifices, de sa richesse croissante, est capable de faire les frais de la réception de cette association sans demander l'aide du parlement.

M. COCKBURN : Je suis étonné d'entendre l'honorable député, qui a des intérêts à Montréal, qui y possède même un journal, parler de la sorte de Toronto parce que cette dernière ville serait disposée à accepter une offre de cette nature. Je crois que s'il veut consulter ses souvenirs, il se souviendra qu'une somme de \$20,000 a été donnée à la ville de Montréal pour la réception de l'association anglaise des Sciences. L'association dont nous nous occupons en ce moment nous tient de près; car elle compte dans son sein un grand nombre de savants du Canada et des États-Unis. Mon seul regret, c'est que le gouvernement ne lui consacre qu'une somme aussi petite; m'est avis que si une ville de la richesse et de l'importance de Montréal a obtenu \$20,000 pour la réception d'une association du genre de celle-ci, \$2,000 est une somme bien insignifiante en effet pour Toronto. Lorsque j'ai vu mon honorable ami se lever, connaissant son amour des sciences, j'ai cru qu'il avait l'intention de critiquer le gouvernement de ne demander qu'une somme aussi insignifiante. J'ai vu avec étonnement un homme adonné aux travaux littéraires comme lui chercher à jeter du discrédit sur une association distinguée de cette nature. Quant à la visite de la même association à Montréal et les demandes d'aide de la part de cette dernière ville, mon honorable ami peut se rassurer; car il est probable qu'il s'écoulera bien des années avant qu'une autre ville canadienne reçoive l'honneur que recevra cette année la